



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq



PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de  
communes de la région d'Audruicq

**ENTRE**

**Communauté de communes de la région d'Audruicq**

Représenté par Madame Nicole CHEVALIER, Présidente, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 29 juin 2021,  
Ci-après désigné par CCRA,

D'une part,

**ET**

**L'État,**

Représenté par Monsieur Louis Le Franc, Préfet du Pas de Calais,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

**EN PRESENCE DE :**

Mesdames et Messieurs les Maires du territoire de la région d'Audruicq

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Territoire de projets engagé dans une dynamique de développement territorial sans discontinuer depuis sa création, la Communauté de communes de la région d'Audruicq rejoint cette approche de mutualisation et d'optimisation de l'action publique locale au service de ses concitoyens autour d'une approche stratégique. Ceci est d'autant plus important en cette nécessaire période de relance qui invite par ailleurs à faire évoluer les paradigmes. La CCRA salue particulièrement l'approche qui vise à s'appuyer sur les spécificités et les dynamiques territoriales pour construire un contrat qui fasse converger les ambitions des deux cocontractants, plutôt qu'une approche descendante.

Ce présent contrat peut donc s'appuyer sur le projet de mandat de la Communauté de communes pour 2020-26, véritable projet politique d'action territoriale articulé autour de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion territoriale. Cette approche communautaire s'est enrichie des dynamiques communales pour faire en sorte que ce CRTE puisse être le Contrat du territoire intercommunal, auquel pourraient utilement se fédérer les partenaires départementaux et régionaux.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la région d'Audruicq autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### **1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours**

Le territoire **de la région d'Audruicq** et ses 15 communes ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation. Elle est la poursuite naturelle du projet de mandat 2020-26 de la Communauté de communes mis en œuvre avec l'ensemble des communes du territoires dans la dynamique du pacte de gouvernance qui fédère l'action publique locale.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## **Article 2 – Ambition du territoire de la région d'Audruicq**

Le projet de territoire de la région d'Audruicq porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. Il est ainsi repris en première partie du document annexé à ce présent document et fait partie intégrante du contrat. La vision stratégique qui y figure constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose :

- D'identifier les enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;
- De les décliner en orientations stratégique et en plans d'actions.

Cette vision peut être élaborée suivant différentes méthodes en s'appuyant sur l'existant (PLUi, PLH, SCOT, SDAASAP, SRDEII, SRADDET...). Elle se construit et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux – acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer en amont les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

## **Article 3 – Les orientations stratégiques**

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 13

avril 2021 à l'unanimité des conseillers communautaires :

- **Orientation 1 : Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau**
- **Orientation 2 : Un territoire qui cultive son histoire nourricière**
- **Orientation 3 : Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique**
- **Orientation 4 : Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants**
- **Orientation 5 : Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable**

ces orientations étant par ailleurs transcendées par des priorités transversales autour de l'école et de la mobilité et des projets territoriaux axés sur le platier d'Oye et le canal d'Audruicq.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avantant.

## Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

*Après la définition du périmètre, dès la phase d'engagement de l'élaboration du contrat, le recensement des contractualisations existantes relève du diagnostic du territoire. Il s'agit d'identifier :*

- *Les programmes territorialisés de l'ANCT : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Education et petite enfance...), du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain, Agenda rural...) ;*
- *Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales ;*
- *L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.*

*En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.*

*Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'Etat, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.*

#### 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.*

*Les projets accompagnés devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.*

*Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :*

- *La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;*
- *L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;*
- *Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;*
- *Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;*
- *La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;*
- *L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;*
- *Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;*
- *L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;*
- *Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;*
- *Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet*

*Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.*

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtées à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé)

#### 4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en

fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### **4.4. Les actions de coopération interterritoriale**

*Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. La Communauté de communes de la région d'Audruicq s'inscrit dans les dynamiques territoriales qui permettent l'action publique aux échelles les plus pertinentes. Ainsi, tant à l'échelle du Pays du Calaisis (via le SyMPaC), ou celle de la Côte d'Opale (via le SMCO), ou à l'échelle de bassin versant (SAGE delta de l'Aa), etc., des projets sont menés en commun qui rayonnent sur le territoire communautaire et/ou permettent des impacts mutuellement positifs entre territoires mitoyens.*

*Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :*

- *Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;*
- *Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;*
- *Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;*
- *Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;*
- *Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;*
- *Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).*

### **Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie**

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il

conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de communes de la région d'Audruicq assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels

porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

### **6.4. Association de la Région et du Département**

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, pourraient apporter leurs concours aux actions visées par le CRTE.

Les cosignataires s'attacheront à associer ces deux collectivités à la gouvernance du CRTE de manière à optimiser l'action publique locale.

### **6.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration permet d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire. Le travail mené avec le Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal se poursuivra en ce sens.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire 6260/SG du 23 octobre 2020 et le Comité Local de Cohésion des Territoires du Pas-de-Calais (CLCT) créé le 10 septembre 2020 par arrêté préfectoral du 9 septembre 2020. Le CLCT en place participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la CCRA, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la CCRA. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé de représentants des services de la CCRA, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et des services des collectivités départementales et régionales.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### **7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets**

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## **Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'Etat, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## **Article 9 - Résultats attendus du CRTE**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base

d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

## **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de LILLE.

Signé à Vieille-Eglise, le mercredi 7 juillet 2021, *en deux exemplaires originaux*

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais



Louis LE FRANC

Madame la Présidente de la Communauté de communes de la région d'Audruicq



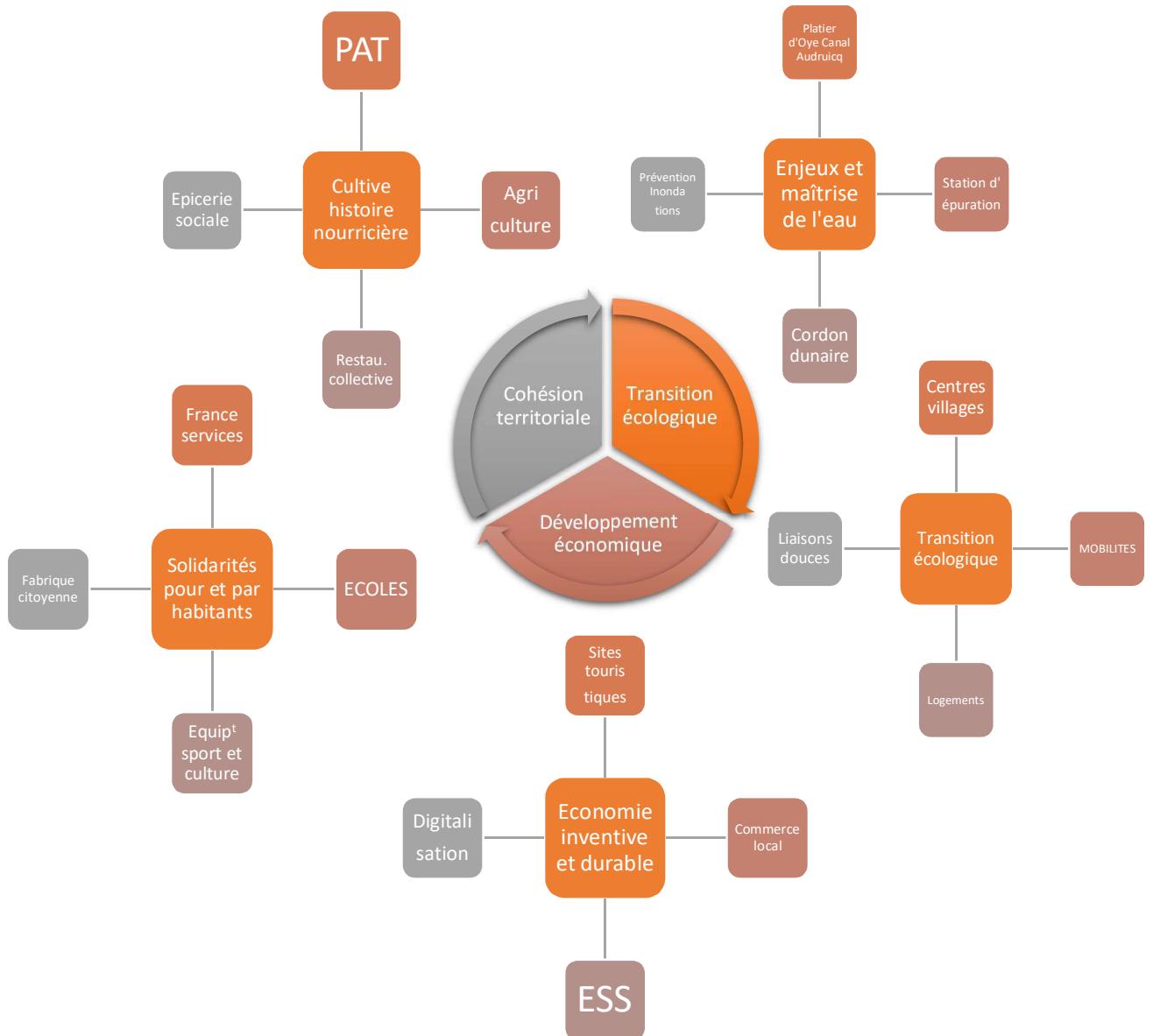
Nicole CHEVALIER

## **Sommaire des annexes**

**Annexe – Document Projet reprenant les orientations stratégiques, le programme d'actions et la programmation 2021**

## Dynamique territoriale du CRTE

## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



## Orientation stratégique 1

### UN TERRITOIRE QUI DOIT FAIRE FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS ET FUTURS DE LA MAITRISE DE L'EAU

#### | Ambitions

Au cœur du delta de l'Aa, le territoire de la région d'Audruicq s'est construit depuis le 10<sup>e</sup> siècle autour de la maîtrise de l'eau. Le réseau de **wateringues** et les **canaux** constituent, avec leurs ouvrages associés (vantelles, stations de pompage, ponts...), un patrimoine paysager important. Depuis toujours, ceux qui y vivent ont su s'adapter et faire face aux risques auxquels le territoire est exposé. S'il existe une culture locale de ces risques, les effets déjà perceptibles du **changement climatique** accroissent les préoccupations nées de cette situation naturelle singulière.

La vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation est forte avec les perspectives d'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de l'intensité des phénomènes météorologiques qui se fait sentir sur le territoire. Il est vital d'empêcher l'entrée d'eau de mer et de prendre en compte le risque de submersion marine du fait de la fragilité du cordon dunaire. Il faut aussi dans le même temps assurer le stockage temporaire et l'évacuation à la mer des eaux qui ruissellent des coteaux ou que déversent les crues de la **Hem**.

La Communauté de communes est un acteur engagé de la prévention de ces risques par l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) », par sa participation très active aux démarches stratégiques et opérationnelles rassemblant l'ensemble des acteurs concernés à une plus large échelle (le PAPI, SYMVAHEM, Institution intercommunale des wateringues, PMCO). Elle l'est également, avec la commune d'Oye-Plage pour la **défense du cordon dunaire** au droit du lotissement des Escardines. Il s'agit de « penser ou agir dès maintenant mais aussi demain ». Au-delà de cet engagement politique et technique, la prise en compte de ces risques induira au court du mandat des participations financières croissantes pour la réalisation de travaux indispensables et incontournables. Cette vulnérabilité qui traversera également la politique communautaire d'**urbanisme**, donne un relief particulier à la déclinaison des objectifs du PCAET communautaire.

Cette eau doit aussi être préservée ! Au regard des évolutions climatiques c'est une ressource. Par la mise en œuvre de programmes d'investissements importants pour l'**assainissement** collectif des eaux usées, porté par la CCRA avec les communes, il s'agit de réduire l'impact de nos activités sur les milieux aquatiques et préserver la qualité de l'eau. Le transfert complet de la compétence Eau (y compris **eau potable**) à horizon 2026 permettrait d'ailleurs à l'intercommunalité d'appréhender le cycle de l'eau dans sa globalité, en intégrant l'eau comme une composante à part entière des stratégies du territoire pour le rendre résilient aux bouleversements climatiques.



| Programme d'actions

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Ingénierie</b>			
Renforcement de l'ingénierie de la CCRA sur l'Eau	CCRA	25 000 € à 40 000 €	2021
<b>Qualité de l'eau / assainissement</b>			
Construction d'une station d'épuration secteur sud	CCRA	5 065 000 €	2021
<b>Préservation submersion marine</b>			
Diagnostic pyrotechnique et reprofilage de dunes 2021	CCRA	70 000 €	2021
Régularisation du système d'endiguement	CUD-CCRA		
Etude opérationnelle de long Terme sur le site des Escardines	CCRA	200 000 €	
<b>Préservation du pays des wateringues</b>			
Renforcement des capacités de lutte contre les inondations des wateringues	à définir		
Pont sur le canal	Ruminghem		



**ZOOM sur ...**

**UNE 'OPERATION GRAND SITE' QUI NE DIT PAS SON NOM : LE PLATIER D'OYE !**

L'ensemble des acteurs intervenants sur le littoral ansérien travaille aujourd'hui de concert pour un développement intégré de ce territoire littoral : le conservatoire du Littoral, propriétaire de nombreux terrains, Eden 62, outil du Département, qui entretient et anime l'espace naturel sensible, l'Etat, responsable du domaine public maritime, la CCRA avec sa compétence Gémapi et la Maison dans la Dune, et bien évidemment la commune de Oye-Plage.

A l'instar des grands sites de France des 2 Caps et des Dunes de Flandre, ces intervenants publics élaborent un projet d'ensemble, transversal et partagé, visant à la préservation, la valorisation, et le développement raisonné de ce site unique, porte d'entrée de la Côte d'Opale. Ce projet mériterait d'être analysé par l'ensemble des partenaires comme un projet unique et prioritaire : en quelque sorte **un volet territorial** de ce projet de territoire méritant un **Investissement Territorial Intégré** de tous !

On y retrouve les actions de ce contrat liées :

- à l'orientation 1 : projets de court terme (diagnostic pyrotechnique, reprofilage de la dune), moyen terme (système d'endiguement) et long terme (Etude opérationnelle de long Terme sur le site des Escardines) préservant la submersion marine de l'Orientation 1,
- à l'orientation 5 : Maison dans la Dune,

auxquelles vont venir s'agrger les actions portées par les autres acteurs du territoire dès lors que l'instance de gouvernance technique et politique se sera mise en place et aura convenu d'un programme d'actions globale.

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
Maison dans la Dune	CCRA	560 000 €	2021
Aménagement qualitatif parking Escardines Réserve naturelle	Oye-plage		

## Orientation stratégique 2

### UN TERRITOIRE QUI CULTIVE SON HISTOIRE NOURRICIERE

#### | Présentation

L'agriculture est l'ADN du territoire. Une grande part de son identité repose sur son ancrage comme l'illustre la tradition du Comice agricole ou plus récemment la réussite de la fête de la **chicorée**. Autour des productions agricoles c'est toute l'économie locale qui s'est construite. Cela est aujourd'hui encore une réalité économique qui « s'exporte » bien au-delà du territoire communautaire. Une des ambitions des années à venir est de créer les conditions d'un dialogue constructif avec les acteurs de l'**agriculture locale** afin de faire émerger une dynamique collective de projets. L'agriculture sera aussi partie prenante de la déclinaison des objectifs du PCAET communautaire.

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle l'alimentation dans toutes ses dimensions (production, modes de consommation...) a connu de profondes mutations. Elle est devenue un des thèmes centraux du mouvement de transition écologique et sociale aujourd'hui à l'œuvre. La région d'Audruicq a été un territoire précurseur comme en témoigne la réalisation de l'**Écopôle alimentaire**. Il a été l'un des premiers à être labellisé « PAT » (**Projet Alimentaire Territorial**). De la chicorée aux arbres fruitiers en passant par les pratiques potagères, il existe une réelle adhésion de la part d'habitants qui traduit bien le fait que cette question nourricière soit toujours bien ancrée dans l'âme du territoire.

A la croisée de sujets multiples (économie, santé, environnement, relations sociales...) l'alimentation « *de la terre à l'assiette* » est au cœur du projet de mandat. Au plus près des habitants mais aussi de la commune, l'ambition sera de mettre en œuvre la « **boucle alimentaire** : cultiver, cuisiner, consommer ». Les objectifs viseront à optimiser le potentiel nourricier des espaces privés et publics, à améliorer les conditions d'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité (épicerie solidaire itinérante), ou encore à évaluer la pertinence d'une préparation locale des repas des cantines des écoles.



| Programme d'actions

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Poursuite du Projet Alimentaire Territorial</b>			
<p>La Communauté de Communes a progressivement développé une stratégie multiforme autour du thème de l'alimentation en cherchant à concilier enjeux économiques, sociaux, culturels, éducatifs et sanitaires. La question alimentaire est ainsi devenue une démarche structurante et fédératrice. Ce projet, dont les ambitions ont été réaffirmées par le Conseil Communautaire fin 2017, a été labellisé <i>Projet Alimentaire Territorial</i> par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2019.</p> <p>Cette volonté communautaire s'exprime au travers de la valorisation des savoir-faire et des patrimoines alimentaires, de la réalisation de l'Ecopôle Alimentaire avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou encore du programme « Vivons en forme » en direction des jeunes générations en lien avec la santé. Ce mouvement est aussi le fait d'initiatives associatives également reconnues (<i>Jardiniers partageurs...</i>) qui prennent une place plus en plus grande dans l'action locale et apportent beaucoup au territoire.</p> <p>Les récentes démarches initiées questionnent les capacités nourricières des espaces privés et publics ainsi que la capacité de mobilisation solidaire des habitants pour faire vivre un nouvel écosystème alimentaire local articulé autour de 3 piliers : cultiver, cuisiner et consommer. Enfin à la croisée du PCAET et du PAT et dans le contexte de la Loi Egalim, deux nouveaux axes de travail émergent : la restauration collective scolaire et le gaspillage alimentaire. Les ambitions pour les prochaines années viseront plus particulièrement à</p>			
<p>Engager des démarches concrètes de réflexions / actions sur les sujets de la restauration collective et du gaspillage alimentaire.</p>			
<p>En prenant en particulier appui sur les potentialités offertes par l'Ecopôle alimentaire, offrir de nouveaux cadres d'actions pour continuer à toucher un public de plus en plus large sur les enjeux portés par le PAT (autoproduction potagère, accessibilité sociale, éducation à la diversité alimentaire).</p>			
<p>Mettre sur pied une animation territoriale nouvelle qui soutienne la participation active des communes, l'engagement citoyen ou associatif au projet communautaire.</p>			
Epicerie sociale et solidaire itinérante	CIAS	95 000 €	2021
Unité de production de repas restauration collective publique	CCRA	à définir	
Définir un Projet Agricole concerté	CCRA	-	Pas de fiche



## ***ZOOM sur ... l'école***

### ***COMME LIEU DE CONVERGENCE DES ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE***

Les changements d'habitudes, de pratiques de nos concitoyens, portés par de nombreuses des orientations ici présentées, nécessitent de les impliquer dans leurs quotidiens. Et quel terrain plus favorable que celui de l'école où, par ailleurs, les enfants peuvent être à la fois bénéficiaires et acteurs de ces politiques publiques !

Mais lesquelles ?

Travailler sur l'accessibilité autour des écoles afin de favoriser les mobilités douces est un premier axe de travail qui pourrait fédérer les communes avec la toute nouvelle compétence mobilité de la CCRA (orientation 3). Cette plus grande activité des enfants (et des parents) s'inscrit par ailleurs dans les dispositifs mis en place pour favoriser le bien-être des enfants, associés au bien manger et une restauration scolaire de qualité (orientation 2). Le développement des équipements sportifs à proximité des écoles et collège s'inscrit dans cette dynamique (orientation 3) et favorise, plus largement, le lien social (orientation 4). Enfin, l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires est bien évidemment un enjeu fort de transition écologique vers plus de sobriété.

On retrouve ainsi les projets suivants :

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Réaménagement des écoles communales vers plus de sobriété énergétique</b>			
Rénovation énergétique de l'école communale	Nortkerque	118 000 €	2021
Rénovation énergétique du groupe scolaire du Brédenardre	Audruicq	520 000 €	2021
Réaménagement complet de l'école communale	Muncq Nieurlet		
Etanchéité isolation restauration scolaire	Oye-Plage	48 000 €	2021
Renouvellement de trois classes pour une plus grande sobriété énergétique	Zutkerque		
Rénovation énergétique de 2 classes	Polincove		
<b>Réaménagement des équipements sportifs pour élèves primaire et secondaire</b>			
Réaménagement complet de l'école communale	Muncq Nieurlet		
Création d'une salle de sports près du collège	Oye-Plage	4 M€	2021
Pompe à chaleur à la Piscine intercommunale	CCRA	70 000 €	2021

## Orientation stratégique 3

### UN TERRITOIRE PERI-URBAIN QUI SE REINVENTE DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

#### | Présentation

Si le paysage du territoire reste dominé par les ambiances agricoles, il est aussi celui d'un territoire gagné par la **périurbanisation**. Avec l'arrivée sur le littoral d'importantes activités industrielles dans les années 70 puis la réalisation d'infrastructures couplées au lien fixe transmanche dans les années 90 (A16 en particulier), les communes ont tiré bénéfice de l'attrait offert par une situation géographique favorable proche de pôles d'activités du Calaisis et du Dunkerquois. L'arrivée de nouvelles populations a donc été le moteur du développement local.

Le contexte contemporain est sensiblement différent. Les Lois « Grenelle », traduites dans le SCOT et le PLUI, ont freiné cette dynamique de consommation foncière visant à l'accueil de populations. De nouvelles approches en matière d'**urbanisme** sont donc à conduire. En lien avec l'objectif de la zéro artificialisation nette voulu par le Gouvernement, il s'agira de réinvestir au maximum l'existant et de décliner une politique de renouvellement urbain permettant l'accueil de toutes les populations sur le territoire. L'un des enjeux associés à cette situation est celui du **logement**, domaine pour lequel la politique communautaire est à construire, d'autant plus que le projet de loi « 4D » affiche des ambitions en la matière pour les communautés de communes.

Au-delà il s'agira, à l'aune du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) communautaire, de prendre en considération les impacts environnementaux et sociaux de cette évolution qui a transformé la vie du territoire. Les trois quarts des actifs ayant un emploi travaillent à l'extérieur : l'usage de la voiture est devenu incontournable. Le développement des usages du numérique invite le territoire, à explorer la mobilité partagée (plate-forme de covoiturage), ainsi que les conditions d'exercice du travail à distance.

Une part significative du parc de logements ne répond pas aux objectifs de performance énergétique. Les chantiers sont donc nombreux. L'usage partagé de la voiture, les mobilités actives, la **mobilité** au sens large (dont la communauté de communes s'approprie actuellement la compétence légale), la **sobriété énergétique** des logements figurent parmi les priorités. Sur ces questions les collectivités devront jouer un rôle moteur et d'exemplarité.



## | Programme d'actions

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Plan Climat Air Energie Territorial</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir un usage partagé de la voiture pour réduire le nombre de véhicules en circulation et l'autosolisme et la pratique de la marche à pied et celle du vélo pour les déplacements de courtes distances</li> <li>- Créer une dynamique locale en faveur de la sobriété, de l'efficacité et de la transition énergétique de l'habitat privé</li> <li>- Encourager une alimentation et une consommation durable et agir contre toutes les formes de gaspillage pour tendre vers une réduction de la production de déchets et le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire</li> <li>- Augmenter la résilience des écosystèmes naturels aux effets du changement climatique et créer des conditions favorables à la biodiversité « ordinaire de proximité » dans les espaces publics et privés</li> <li>- Protéger la population face aux risques d'événements extrêmes : risque de submersion marine / érosion dunaire et risques d'inondations continentales.</li> <li>- Faire des documents d'urbanisme des outils de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie et intégrer la transition énergétique et écologique dans les projets d'aménagement</li> <li>- Accompagner les initiatives opérationnelles publiques et privées pour le développement des énergies renouvelables</li> <li>-Intégrer les enjeux du PCAET dans les différentes compétences et le quotidien des collectivités : faire des équipements scolaires une clé d'entrée prioritaire d'engagement, aménager des parcs d'activités exemplaires</li> <li>- Définir et conduire dans la durée une politique ambitieuse d'information et de mobilisation des habitants, jeunes générations en particulier, et des relais locaux, visant à changer les comportements individuels et collectifs</li> </ul>			
<b>dont</b>			
Finalisation de l'OPAH	CCRA	131 000 €	2021
<b>Aménagements urbains durables des communes</b>			
Aménagement d'un poumon vert au cœur du village	Muncq-Nieurlet		
Aménagements paysagers divers et chemin piétonnier	Nouvelle Eglise		
Espace environnemental centre village et voie partagée	Nouvelle Eglise		



**ZOOM sur ...**  
**LA MOBILITE**

Qu'elle soit douce, active ou solidaire, qu'elle s'appuie sur des infrastructures ou des changements de pratique liées au numérique, la mobilité est multiple et la prise de compétence à venir de la CCRA annonciatrice de nombreuses dynamiques. Dans un premier temps, cela s'appuiera sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du comité éponyme et avec le soutien de Territoires Conseils et la mobilisation de l'ingénierie présente sur le territoire intercommunal.

En parallèle, et sans attendre, de nombreux projets émergent dans les communes, notamment de liaisons douces, et qui irriguent de nombreuses orientations de ce Projet de territoire. La mobilité, une priorité de ce contrat qui se construira sur le long terme !

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Ingénierie</b>			
Elaborer une stratégie de mobilité (ingénierie)	CCRA et communes	-	2021
Renforcement de l'ingénierie de la CCRA sur la dimension vélo (appel à projet ADEME)	CCRA	75 000 €	2021
<b>Multimodalité</b>			
Pôle d'échanges multimodal autour de la gare d'Audruicq	Audruicq		
Aire de covoiturage (sortie d'Audruicq vers Nortkerque)	Audruicq		
Aire de covoiturage sur la commune de Holque (59)	Ruminghem		
Aire de covoiturage et de stationnement à proximité de la salle communale	Polincove		
<b>Voies douces</b>			
Cheminement piétonnier doux RD 224 jusqu'à Audruicq	Nortkerque		
Cheminement piéton Fort Saint-Jean	Zutkerque	57 700 €	
Cheminement piétonnier Route d'Ostove RD 219 (100 m)	Zutkerque		
Cheminement piétonnier route de Polincove RD 219 E 1 (200 m)	Zutkerque		
Aménagement paysager de la rue de Calais et réalisation d'un cheminement en bois sur le watergang	Saint Folquin	658 000 €	2021
Création liaison douce Tape-cul - Etoile	Oye-plage		
Transformer rue verte (gravière) en liaison douce	Oye-plage		
Cheminement piétonnier le long de la rue de la gare	Offekerque		
Cheminement piétonnier au centre du village	Offekerque		
Aménager un chemin piétonnier sur la RD 218	Polincove		
Voie douce le long de la Liette	Ruminghem		

## Orientation stratégique 4

### UN TERRITOIRE QUI SE CONSTRUIT POUR ET PAR LES SOLIDARITES ENTRE SES HABITANTS

#### | Présentation

La prise en compte de l'**action sociale** au plan communautaire par la création du **CIAS**, tout en étant à l'avant-garde des intercommunalités rurales, est assez récente. Elle a permis de répondre à des besoins sociaux individuels (RSA, portage de repas, Relais petite enfance...) en complément de l'intervention des CCAS. Ces derniers temps l'action du CIAS s'est diversifiée en s'ouvrant à un public plus large par le biais d'actions collectives.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de **transformation profonde de la société** qui touche des pans entiers de nos vies personnelles, familiales, professionnelles (rapport à la famille, aux relations parents/enfants, à l'âge, au repli sur soi, le numérique et les écrans...). Même si des liens de solidarité et de proximité entre les habitants sont encore visibles, ces effets sont perceptibles dans la vie des villages. D'autres évolutions récentes et rapides mettent en lumière la fragilité d'un certain nombre d'habitants face à l'**accès aux droits** ou aux usages du numérique. La problématique d'**accès aux soins** s'affirme par ailleurs comme une priorité pour le territoire.

Ces besoins appellent de nouvelles formes de réponses. Autour de la **Maison France Services** une offre adaptée pourra se développer pour répondre aux enjeux d'accès aux droits et du numérique. Le sujet des mobilités solidaires sera travaillé.

Complémentaire au renforcement d'équipements et de services, la réflexion engagée relative au développement social local qui vise à refonder les modes d'intervention sociale sera poursuivie. La **Fabrique citoyenne** doit être un catalyseur de la mobilisation des habitants pour le développement d'une citoyenneté active et la revitalisation des solidarités naturelles (familiales et de voisinage) en réaction aux constats dressés.

Les initiatives communautaires et communales (culturelles, patrimoniales, éducatives, sportives, festives...) aptes à impliquer les acteurs locaux et mobiliser les habitants, qui favorisent l'échange et de **nouvelles convivialités** toutes générations confondues, seront enrichies.



| Programme d'actions

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Amplifier le succès de France services</b>			
Conforter Maison France services par un Conseiller numérique	CCRA	60 000 €	2021
Développer l'itinérance de la Maison France services : véhicule	CCRA	80 000 €	2021
<b>Equipements favorisant le vivre ensemble et l'épanouissement</b>			
<b>Equipements sportifs et culturels</b>			
Salle des sports (avec panneaux solaires)	Saint Folquin		
Salle multifonction : sport et culture	Audruicq		
Salle multiactivité supra-communale	Nortkerque		
City Stade	Polincove		
City stade	Saint-Omer Capelle		
Rénovation toiture complexe sportif salle de la rette	Oye-Plage	208 000 €	2021
<b>Equipements communaux</b>			
Rénovation énergétique Mairie et salle des fêtes	Saint-Omer Capelle		
Requalification énergétique de la salle Saint-Médard	Oye-Plage		
Rénovation de l'ancienne bibliothèque	Oye-plage	87 000 €	2021
Requalification énergétique de la salle des fêtes	Zutkerque		
<b>Fabrique citoyenne, espace de vie sociale</b>			
Fabrique citoyenne, espace de vie sociale	CCRA		



**ZOOM sur ...**

#### **UN PROJET EN DEVENIR : LE REAMENAGEMENT DU CANAL D'AUDRUICQ**

Dans le prolongement du réaménagement des secteurs de la Gare, de la rue principale, de la célèbre place d'Audruicq et de la Mairie, le réaménagement du canal d'Audruicq viendrait parachever le renouvellement urbain de la commune et lui apportant une touche environnementale certaine !

En sus d'être un exutoire des eaux pluviales de tout un secteur de l'intercommunalité, le canal et ses chemins de halage pourraient être un lieu de promenade, de passage de l'euro véloroute et d'équipements touristiques propices à l'attractivité et au bien-vivre du territoire.

Des études seront menées à partir de 2022 afin de conforter toutes les potentialités de ce projet et fédérer autour de lui tous les partenaires utiles.

## Orientation stratégique 5

### UN TERRITOIRE QUI ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE D'UNE ECONOMIE INVENTIVE ET DURABLE

#### | Contexte

Les entreprises artisanales et commerciales qui, outre l'agriculture, représentent l'essentiel des activités et des emplois, participent à la structuration du territoire intercommunal historiquement organisé autour du bourg-centre d'Audruicq. Avec le soutien apporté depuis plus de 20 ans au **CPETI**, outil commun d'action à l'échelle communautaire, l'inventivité et la créativité sont à l'œuvre pour s'adapter face à la concurrence des centres commerciaux dans les agglomérations urbaines proches ou aux évolutions des pratiques de consommation.

La promotion des **commerçants, artisans et producteurs locaux** auprès des consommateurs afin de les inviter à s'y rendre pour faire leurs achats est une politique communautaire volontaire ancienne. Les enjeux contemporains sont à la fois de poursuivre dans cette direction afin de saisir les opportunités offertes par les nouvelles attentes des consommateurs en matière de proximité et de savoir prendre le virage qui semble incontournable du **numérique**.

L'action économique communautaire s'appuiera également sur un volet foncier et immobilier qui se traduira par l'aménagement de parcs d'activités, avec comme locomotive la **Porte d'Opale**, dans un objectif d'accueil de nouvelles d'activités créatrices d'emplois, de ressources fiscales mais aussi de rééquilibrage des déplacements domicile / travail.

Cette dynamique d'animation économique vise également à faire de la valorisation des ressources locales (comme la chicorée) un moteur de la création de nouvelles activités et de richesses. Pour franchir un palier, l'action touristique communautaire prendra appui sur la **Maison dans la dune**, au cœur de la Réserve Naturelle du Platier d'Oye, qui doit s'affirmer comme « la » porte d'entrée touristique sur l'ensemble du territoire.

Avec la réalisation de l'Écopôle alimentaire, il est possible de mesurer l'apport d'initiatives innovantes portées par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. En écho aux ambitions de développement durable, cette voie est porteuse de nouvelles perspectives sur le champ de l'économie circulaire (ouverture d'une **ressourcerie**...) qui, elle-même, fait écho à l'importante politique de déchets ménagers portée par la Communauté de communes.



| Programme d'actions

Projets	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Programmation
<b>Equipements et aménagements touristiques</b>			
Maison dans la Dune	CCRA	560 000 €	2021
Aménagement paysager et environnemental Site d'Hennuin	Saint Folquin		
<b>Aménagements économiques</b>			
Aménagements de haute qualité environnementale du Parc d'activités de la Porte d'Opale	CCRA	30 000 €	2021
Requalification entrée de ville ZACOM et écoquartier en liaison avec le centre bourg	Oye-plage	900 000 €	2021
Reprise et développement d'un café multiservices et boulangerie	Zutkerque	184 000 € 498 000 €	
<b>Animation économique</b>			
Finalisation de l'opération FISAC	SYMPAC		2021
Activités économiques de proximité	CPETI	60 000 €	2021
<b>ESS</b>			
Ressourcerie	CCRA		

## Engagements contractuels

### PROGRAMMATION 2021

N°	OS	Projet	MdO	Début	Lieu	Coût (K€)	Etat	%	Ag-Etat	%	CR CD Autres	%	MdO	%
1	1	Renforcement ingénierie de la CCRA sur l'Eau	CCRA	09/21	CCRA	30	15	50 %					15	50 %
2	1	Construction d'une station d'épuration sud	CCRA	06/21	Zutkerque	5 065	847	17 %	2 455	48 %			1 763	35 %
3	1	Diagnostic pyrotechnique et reprofilage de dunes 2021	CCRA	05/21	Oye-Plage	70	52,5	75 %					17,5	25 %
4	2	Epicerie sociale et solidaire itinérante	CIAS	10/21	CCRA	95	76	80 %			*		19	20 %
5	3	Finalisation de l'OPAH	CCRA	01/21	CCRA	131			30	23 %			101	77 %
6	4	Conseiller numérique France services	CCRA	10/21	CCRA	60	50	84 %					10	16 %
7	4	Itinérance France services	CCRA	10/21	CCRA	80	40	50 %			24	30 %	16	20 %
8	4	Toiture complexe sportif salle de rette	Oye plage	07/21	Oye plage	208	42	20 %					166	80 %
9	4	Rénovation ex bibliothèque	Oye plage	10/21	Oye plage	87	48	55 %					39	45 %
10	5	Ingénierie HQE Parc d'activités Porte d'Opale	CCRA	12/21	Vieille-Eglise	30	10,5	35 %					19,5	65 %
11	5	Activités économiques de proximité	CCRA	09/21	CCRA	60			15	25 %	30	50 %	15	25 %



N°	OS	Projet	MdO	Début	Lieu	Coût (K€)	Etat	%	Ag. Etat	%	CR CD Autres	%	MdO	%
12	5	Opération FISAC (2018-2021)	SYMPAC	En cours	CCRA	658	69	10 %			372	57 %	217	33 %
13	5	Requalif. entrée de ville en lien centre bourg	Oye plage	22	Oye plage	900	X				200	22 %	511	57 %
14	5	Achat dernier commerce de proximité Zutkerque	Zutkerque	21	Zutkerque	184					138	75 %	46	25 %
14b	5	Création d'une boulangerie multiservice	Zutkerque	Fin 21	Zutkerque	498	274	55 %			124	25 %	99	20 %
15	Axe Education	Pompe à chaleur à la piscine	CCRA	11/21	CCRA	70	56	80 %					14	20 %
16	Axe Education	Etanchéité et isolation restauration scolaire	Oye plage	07/21	Oye-Plage	48	12	25 %					36	75 %
17	Axe Education	Salle de sport à proximité du collège	Oye plage	11/21	Oye plage	4 014	X				1 500	37 %	2 514	63 %
18	Axe Education	Rénovation énergétique de l'école communale	Nortkerque	03/22	Nortkerque	118	29	25%			42	36%	46	39%
19	Axe Education	Rénovation énergétique Ecole du Brénanarde	Audruicq	07/22	Audruicq	520	130	25%			17	3%	373	72%
20	Axe Mobilité	Elaborer une stratégie mobilité	CCRA	09/21	CCRA									
21	Axe Mobilité	Appel à projet AVELO 2	CCRA	10/21	CCRA	75			51	68 %			24	32 %
22	Axe Mobilité	Requalification de la rue de Calais	Saint Folquin	04/21	Saint Folquin	658	246	37 %			259	39 %	153	24 %
23	Territoire OGS	Maison dans la Dune	CCRA	11/21	Oye-Plage	560	100	17,8%			348	62,2%	112	20 %

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 1

**Intitulé du projet :** renforcer l'ingénierie communautaire sur les enjeux liés à l'eau par le recrutement d'un VTA

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	<input type="checkbox"/>
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	<input type="checkbox"/>
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input type="checkbox"/>
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	<input type="checkbox"/>
Axe transverse	Mobilité	<input type="checkbox"/>
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	<input type="checkbox"/>
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	<input type="checkbox"/>

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'AUDRUICQ

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Le territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq est situé majoritairement sur polder au cœur du delta de l'Aa. L'eau est omniprésente sur le territoire, qu'elle soit dans les fleuves, les canaux, les rivières, les watergangs ou la mer ; elle est visible ou perceptible partout où le regard se porte. Le territoire s'est donc construit autour de la gestion de l'eau et des risques naturels inhérents à une région gagnée sur la mer. Avec le changement climatique et l'élévation du niveau marin, la CCRA doit faire face à des risques naturels prégnants, en particulier des risques d'inondation continentale et de submersion marine sur une partie de sa façade littorale. Sur les quinze communes, huit sont concernées par un ou 2 plans de prévention des risques naturels opposables ou prescrits. La CCRA a pris par anticipation la compétence Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et s'investit pleinement dans la protection du territoire face

au risque d'inondation, en lien avec ses différents partenaires institutionnels (Etat, Institution Intercommunale des Wateringues, Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem, EPCI voisins). Parallèlement, l'eau est aussi, grâce à la grande variété des milieux humides et aquatiques sur le territoire, le vecteur d'une biodiversité remarquable, mais également une ressource qui n'est pas illimitée. La préservation de cette ressource vitale constitue également un défi de taille pour l'avenir du territoire.

Consciente de ces enjeux, la CCRA souhaite travailler activement à l'adaptation de son territoire à ces risques naturels que ce soit au travers de son projet de mandat ou au travers de l'approche encore plus intégrée que permet le **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** en cours d'élaboration. Toutefois l'ingénierie manque et pourrait utilement être pourvue par un(e) Volontaire Territoriale en Administration.

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	30 000 € H.T.
----------------------------	---------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Salaire VTA sur 12 mois	30 000 €	- ETAT Dispositif VTA	15 000 €	50 %
		- CCRA	15 000 €	50 %
Coût total	30 000 €	Total Recettes	30 000 €	100 %

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	SEPTEMBRE 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	SEPTEMBRE 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	En continu

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 2

**Intitulé du projet :** construction d'une station d'épuration pour les communes du secteur sud de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input checked="" type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'AUDRUICQ

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

##### Contexte :

Dès 2016, et par anticipation aux dispositions de la loi NOTRe, le Conseil Communautaire a décidé de se doter de la compétence de l'assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

C'est ainsi qu'à cette même date, la CCRA s'est retirée du Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres et a opté pour une gestion en régie de la station d'épuration Organica de 9.700 équivalent-habitants située sur la commune de Vieille-Eglise, et traitant les effluents des communes d'Oye-Plage, Offekerque, Nouvelle-Eglise, Vieille-Eglise, Saint-Omer-Capelle et Saint-Folquin. Une autre station d'épuration a également été transférée à la CCRA, celle de Sainte-Marie-Kerque (800 équivalent-habitants), également exploitée en régie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les installations sont exploitées en régie et la CCRA a investi dans la réhabilitation des réseaux existants et la construction de nouveaux réseaux à raison de 1.5 M€ en 2017, 1.3 M€ en 2018, 2 M€ en 2019 et 1.5 M€ en 2020.

La station d'épuration d'Audruicq, construite dans les années 70 et légèrement réhabilitée en 1999, n'est plus en capacité de traiter tous les effluents de la commune. Il était donc nécessaire de prévoir la construction d'un nouvel équipement.

Construire plusieurs stations d'épuration ou une seule placée au barycentre de plusieurs communes à assainir, la question a été posée au Conseil Communautaire et, à l'appui d'une étude technique et financière, il a été décidé de ne construire qu'un seul équipement pour l'ensemble des communes du sud de la CCRA.

Depuis cette décision, le terrain d'assise a été choisi, les acquisitions foncières sont en cours et l'appel d'offres lancé. A l'heure actuelle, les 5 offres déposées par les groupements d'entreprises sont en cours d'analyse par le bureau d'études, la notification du marché peut s'envisager pour la fin du mois de juin 2021 et un ordre de service de préparation de chantier en juillet 2021.

#### **Les caractéristiques de l'équipement :**

La station d'épuration est dimensionnée pour traiter les effluents de 12.700 équivalent-habitants. Cette capacité prend en compte les plans de zonage d'assainissement des communes de la CCRA, elle prend en compte également l'évolution du nombre d'habitants attendue.

La future station d'épuration sera équipée du process « boue activée », un système traditionnel, rustique et qui a fait ses preuves.

La particularité de cet équipement réside dans le domaine du traitement des boues. Une serre solaire permettra de les déshydrater et de permettre un épandage avec un taux de siccité de 80 %, soit 4 fois plus que celles issues des filières classiques de gestion des boues. Cette solution, très peu énergivore puisqu'elle fonctionne grâce aux rayonnements du soleil, permet également de réduire considérablement l'impact carbone. En effet, les rotations de tracteurs qui vont épandre les boues déshydratées dans les champs avoisinants vont être divisées par 15.

Autre particularité du projet, toujours dans le domaine de la déshydratation des boues, une presse à vis pourrait être choisie. Cet équipement, qui remplacera la centrifugeuse classique, consommera 8 fois moins d'énergie électrique.

Par ailleurs, il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment d'exploitation. Même si ces panneaux ne pourront couvrir l'intégralité des besoins en énergie, ils permettront tout de même de limiter les tirages sur le réseau pour les équipements de faible intensité (turbine du bassin racleur, équipements pour la désodorisation etc)

## **4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE**

Coût H.T. de l'opération :	5.065.000 € H.T.
----------------------------	------------------

## **5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION**

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
CONSTRUCTION FILIERE EAU	3.250K€	- SUBVENTION DSIL 2020 obtenue - SUBVENTION DSIL 2021 obtenue sollicité	305 937 € 129 840 € 194 760 €	6,04 % 2,56 % 3,84 %
CONSTRUCTION FILIERE BOUE	1.815K€	- SUBVENTION DSIL 2022 (sollicité) - SUBVENTION AGENCE DE L'EAU - FINANCEMENT CCRA	363 000 € 2 455 000 € 1 616 463 €	7,17% 48,50 % 31,91 %
Coût total de l'opération	5.065K€	<b>Total Recettes</b>	<b>5 065 000 €</b>	<b>100 %</b>

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	JUIN 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	JANVIER 2023
Dates prévisionnelles des dépenses :	AVRIL 2023

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n°3

**Intitulé du projet :** mise en œuvre d'une opération de reprofilage du pied de dune sur le littoral Est d'Oye-Plage après réalisation d'un diagnostic pyrotechnique préalable.

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	<input type="checkbox"/>
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	<input type="checkbox"/>
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input type="checkbox"/>
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	<input type="checkbox"/>
Axe transverse	Mobilité	<input type="checkbox"/>
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	<input type="checkbox"/>
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	<input type="checkbox"/>

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

<b>NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI :</b>	
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	
Adresse postale précise :	66 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	0321008383
N° de télécopie :	
Adresse mél :	COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

La partie Est du littoral d'Oye-Plage est confrontée à un phénomène d'érosion localisé et chronique, en particulier sur le secteur situé devant le quartier des Escardines. Parallèlement, ce site doit faire face à un risque de submersion marine modélisé dans le Plan de Prévention des Risques Littoraux applicable sur la Commune, en raison notamment d'un risque de brèche dans le cordon dunaire.

La CCRA souhaite donc engager une opération de reprofilage du pied de dune sur les secteurs les plus impactés par un risque de brèche, après diagnostic pyrotechnique préalable visant à sécuriser l'intervention. Cette opération doit permettre de constituer un stock de sable tampon qui servira de fusible lors d'événements météocaniques significatifs. Ce dispositif est mis en place depuis quelques années à Wissant et a permis de stabiliser le trait de côte au niveau de la dune d'Aval.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	70 000 € H.T.
----------------------------	---------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Réalisation d'un diagnostic pyrotechnique préalable	20 000	- DETR	24 500	35%
Rechargement ponctuel de sable en deux ou trois campagnes annuelles	50 000	- AFIFT - Fonds propres CCRA	28 000 17 500	40% 25%
Coût total de l'opération	70 000€	<b>Total Recettes</b>	70 000€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Diagnostic pyrotechnique fin mai 2021
	Opération de reprofilage du cordon dunaire septembre 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Fin septembre 2021
Dates prévisionnelles des dépenses :	Juin 2021-Octobre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 4

**Intitulé du projet :** CREATION D'UNE EPICERIE SOCIALE ITINERANTE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	x
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	x
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

**Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq**

Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet** : territoire communautaire

**Contexte** : L'alimentation est un angle d'approche direct de l'action sociale. L'une des ambitions du Projet Alimentaire de la Communauté de Communes est de permettre un accès à toutes et à tous à une alimentation de qualité. Ces enjeux sociaux associés à l'alimentation ont été abordés dans le cadre du projet Interreg AD-In (alimentation durable inclusive) et de la démarche « boucle alimentaire » avec le soutien du Plan National Alimentation. La création d'une épicerie solidaire s'est révélée être un élément de réponse pertinent aux besoins identifiés. L'épicerie sociale permet aux bénéficiaires de s'approvisionner en produits alimentaires mais aussi en produits d'hygiène et d'entretien à moindre coût. Cet espace marchand est aussi un lieu d'accueil, d'échanges, d'écoute et de reconnaissance où les personnes bénéficient de conseils budgétaires et alimentaires. -L'épicerie sociale peut être le prétexte d'une action solidaire plus vaste en tant que lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges d'informations sur la santé, la maîtrise des énergies, notamment, et de rencontres intergénérationnelles.

**Objectifs** :

- Répondre aux besoins alimentaires des personnes percevant des minima sociaux en apportant une aide alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, moyennant une faible participation financière et/ou une implication bénévole.
- Offrir un espace de vente approprié et convivial donnant aux personnes un statut de consommateur dont on respecte les choix
- Dépasser le stade de l'aide alimentaire en utilisant l'épicerie sociale et solidaire pour construire des actions collectives en lien ou non avec l'alimentation.

**Descriptif détaillé** : Le projet présenté vise la création d'une épicerie solidaire itinérante sur le territoire communautaire. Elle sera donc équipée d'un véhicule adapté. En complément il est nécessaire d'aménager / équiper un local (sur le site de l'Ecopôle Alimentaire) pour stocker les marchandises et offrir un espace complémentaire de vente. Pour faire vivre cette épicerie, un poste nouveau sera créé au sein du CIAS.

Sur l'ensemble de la semaine l'épicerie se déplacera de communes en communes. Ces dernières offriront une salle pour accueillir les personnes et proposer des temps d'échanges conviviaux.

Des liens étroits seront établis avec d'autres acteurs locaux. On peut en particulier citer les associations Anges Gardins (*Jardin de Cocagne*) ou Les Jardiniers Partageurs (*Jardins Partagés*) pour l'approvisionnement en légumes de saison l'épicerie ou pour offrir des possibilités d'accompagnement aux pratiques potagères.

**Résultats attendus** :

- Améliorer des conditions de vie des publics les plus en difficultés (à court terme, avec l'apport de produits alimentaires, et à long terme, par le processus d'autonomisation des personnes)
- Développer un partenariat local autour de l'accompagnement social et la mise en place d'actions d'insertion
- Prendre en compte les nouveaux besoins sociaux (travailleurs pauvres)

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	90 000 € H.T.
----------------------------	---------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Acquisition d'un véhicule adapté	70 000€	- Plan de relance / Alimentation	38 000€	40
Equipement de l'espace de stockage	15 000€	- DSIL / ETAT (sollicité)	38 000€	40
Equipements connexes	10 000€	- CIAS	19 000€	20
Coût total de l'opération	95 000 €	<b>Total Recettes</b>	95 000€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	2021/2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 5

**Intitulé du projet :** finalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	X
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

##### Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Adresse postale précise :	66 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	0321008383
N° de télécopie :	
Adresse mél :	<a href="mailto:COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr">COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr</a>

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Le parc de logements sur le territoire de la CCRA est caractérisé par une part très largement majoritaire (près de 90%) de résidences principales, avec une tendance au vieillissement du parc qui appelle des enjeux liés à la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

La CCRA a lancé en février 2018 une opération programmée d'amélioration de l'habitat (démarrée en janvier 2019) qui poursuit donc plusieurs objectifs :

- lutter contre la précarité énergétique et améliorer les performances énergétiques des logements
- résorber l'habitat dégradé et lutter contre l'habitat indigne afin d'améliorer un parc de logements vieillissant en impulsant la dynamique de réhabilitation sur le territoire
- adapter les logements au handicap et au vieillissement de la population pour permettre le maintien à domicile
- favoriser la mise sur le marché de logements locatifs privés à loyer maîtrisé en intervenant auprès des propriétaires bailleurs de la CCRA.

Compte-tenu du succès rencontré par le dispositif (330 demandes reçues depuis son lancement, dont 66 dossiers validés dans le cadre de l'OPAH), la CCRA souhaite poursuivre et finaliser cette opération afin d'impulser la rénovation du parc ancien sur le territoire.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	131 000 € H.T. pour l'année 2021
----------------------------	----------------------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Animation OPAH- Instruction et suivi des dossiers (prestation confiée au bureau d'études CITEMETRIE)- 2021	45 000	- Subvention ANAH-2021	30 000	23%
Subventions aux particuliers pour la réalisation des travaux- 2021	86 000	- Fonds propres CCRA-2021	101 000	77%
Coût total de l'opération	131 000 €	Total Recettes	131 000€	100 %

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq

Date prévisionnelle de début de travaux :	Février 2018
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Jusqu'au 28 janvier 2024
Dates prévisionnelles des dépenses :	Régulières, en fonction de l'instruction des dossiers

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 6

Intitulé du projet : AGIR POUR L'INCLUSION NUMERIQUE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

##### Communauté de Communes de la région d'Audruicq

Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Descriptif succinct du projet et objectifs :

Localisation du projet : territoire communautaire

Contexte : Afin de proposer une offre de services élargies au sein de la Maison France Services et d'accompagner celles et ceux en difficultés avec les outils numériques et/ou les démarches dématérialisées il est nécessaire de proposer une solution spécifique d'accompagnement au numérique

Objectifs :

-Renforcer

Descriptif détaillé : mobilisation au sein de la Maison France Services d'un Conseiller numérique qui aura pour mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Durée de la mission : 24 mois.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	60 000 € H.T.
----------------------------	---------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Conseiller numérique	60 000€	- ETAT – France relance	50 000€	84%
		- CCRA	10 000€	16%
Coût total de l'opération	60 000€	Total Recettes	60 000€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Fin 2023
Dates prévisionnelles des dépenses :	Fin 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 7

**Intitulé du projet :** ITINERANCE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Communauté de Communes de la région d'Audruicq

Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet :**

**Contexte :** Sur la Communauté de Communes, la Maison France Services a été labellisée en janvier 2021. Elle accueille les publics dans de nouveaux locaux sur la Grand'Place d'Audruicq. Une Maison de Services au public permet d'accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives, en particulier les démarches dématérialisées.

*La Communauté de Communes a fait de la Maison France Services la pierre angulaire de sa politique d'accès aux droits et aux services pour les habitants.* Le choix de l'itinérance permettra d'aller au plus près de l'habitant pour lui apporter une réponse rapide et qualitative. En effet compte tenu de la géographie du territoire et des difficultés de mobilités de certains publics mais aussi d'une volonté de limiter l'usage de la voiture il est proposé de développer l'itinérance de cet équipement.

**Objectifs :** Le caractère itinérant de la Maison France Services (MFS) répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les inégalités entre les habitants en permettant aux habitants des communes les plus éloignées d'avoir accès aux mêmes services. L'objectif est d'amener les services au plus près de l'usager, afin de pallier aux problèmes d'accessibilité des plus fragiles (personnes âgées, sans emploi, les jeunes...), qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer.
- Disposer de solutions de proximité pour des déplacements moins nombreux ou plus courts et ainsi contribuer à diminuer notre impact environnemental

**Descriptif détaillé :** Le parti pris de la collectivité est d'expérimenter une MFS mobile, en camping-car, afin de pouvoir aller à la rencontre des usagers au sein des différentes communes de ce territoire majoritairement rural.

Le projet porte donc sur l'acquisition d'un véhicule adapté et des équipements associés à cette logique d'itinérance. Afin d'assurer ce nouveau mode de fonctionnement, ½ ETP sera créé au sein de la MFS.

**Résultats attendus :**

- Améliorer les conditions d'accès aux droits notamment pour les personnes les plus fragiles : demandeurs d'emplois, personnes âgées, jeunes, ménages non motorisés.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	80 000 € H.T.
----------------------------	---------------

## 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Acquisition d'un véhicule aménagé	70 000€	- DSIL / ETAT - Conseil régional / conseil départemental (sollicité)	40 000€ 24 000€ 16 000€	50% 30% 20%
Equipements connexes	10 000€	- CCRA		
Coût total de l'opération	80 000 €	<b>Total Recettes</b>	80 000 €	100 %

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Fin 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 8

Intitulé du projet : **RENOVATION DE LA TOITURE COMPLEXE SPORTIF LA SALLE DE RETTE**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	<b>Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants</b>	X
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Commune d'OYE-PLAGE	
Adresse postale précise :	87 place de l'Union européenne
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03121464343
N° de télécopie :	
Adresse mél :	secretariatdumaire@oye-plage.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Constat : La couverture actuelle en plaques ondulées en amiante-ciment est devenue poreuse du fait de sa vétusté causant des infiltrations régulières dans la salle et nuisant à la pratique du sport pour des raisons de sécurité.

Les travaux comprennent le désamiantage et la dépose de la couverture existante, la fourniture et pose d'une nouvelle couverture en panneaux sandwichs isolants type Ondatherm constitués d'une âme en polyisocyanurate (PIR) et de deux parements en acier prélaqué.

Objectif : Retrouver une couverture complètement étanche et réduire les déperditions thermiques en améliorant l'isolation.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	<b>208 271,10 € H.T.</b>
----------------------------	--------------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Travaux	<b>208 271,10</b>	DSIL	41.654,22	20%
		Commune	166.616,88	80%
Coût total de l'opération	<b>208 271,10 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>208 271,10 €</b>	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Juillet 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Août 2021
Dates prévisionnelles des dépenses :	Septembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 9

Intitulé du projet : **RENOVATION DE L'EX BIBLIOTHEQUE**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	<b>Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique</b>	X
Orientation 4	<b>Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants</b>	X
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

##### Commune d'OYE-PLAGE

Adresse postale précise :	87 place de l'Union européenne
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03121464343
N° de télécopie :	
Adresse mél :	secretariatdumaire@oye-plage.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Ce bâtiment nécessite de nombreuses rénovations structurelles en raison de sa vétusté : problème d'humidité et d'infiltration, manque d'isolation, accessibilité non conforme au PMR.

Une fois réhabilité il sera de nouveau être utilisé à des fins administratives et associatives : permanences, réunions, services pour la population.

#### Travaux programmés :

- Réfection de l'étanchéité
- Installation d'un bardage avec une isolation thermique par l'extérieur
- Rénovation des menuiseries existantes
- Création d'une porte fenêtre
- Pose de châssis en PVC sur la façade
- Pose de volets roulants
- Réalisation d'une rampe d'accès PMR

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	87 290,06 € H.T.
----------------------------	------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Bardage	55 000,00	DET R Commune	48 009,53	55
Etanchéité toiture	14 500,00		39 280,53	45
Menuiseries	13 931,00			
Rampe d'accès	3 859,06			
Coût total de l'opération	87 290,06 €	Total Recettes	87 290,06 €	100 %

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Octobre 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Novembre 2021
Dates prévisionnelles des dépenses :	Décembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 10

**Intitulé du projet :** mission d'ingénierie afin de mettre en œuvre des aménagements de haute qualité environnementale au sein du parc d'activités économiques de la Porte d'Opale

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	X
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

<b>NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI :</b>	
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	
Adresse postale précise :	66 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	0321008383
N° de télecopie :	
Adresse mél :	<a href="mailto:COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr">COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr</a>

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Le taux de chômage sur le territoire de la CCRA avoisine les 10 %. Par ailleurs, 83% des actifs occupent un emploi à l'extérieur du territoire intercommunal. Il y a donc un enjeu fort pour la CCRA de création d'emplois au sein de son territoire et de limitation des migrations alternantes, avec pour objectif associé la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La CCRA a donc décidé de s'engager dans l'aménagement d'un parc d'activités économiques communautaire, qui se situe sur la Commune de Nouvelle-Eglise, à la sortie immédiate de l'échangeur n°50 de l'A16.

A la croisée des enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial en cours de définition, la CCRA souhaite que l'aménagement du parc d'activités, qui sera aussi une porte d'entrée du territoire intercommunal, soit exemplaire d'un point de vue environnemental, en particulier en ce qui concerne l'emploi des énergies renouvelables.

Il s'agit donc pour la CCRA de pouvoir bénéficier d'une ingénierie externe qui approfondira les pistes développées dans le volet énergétique de l'étude d'impact du parc, notamment quant à la faisabilité technique et financière de l'emploi d'énergies renouvelables sur le site (photovoltaïque, recours à des « mini-éoliennes », etc.), et qui accompagnera la collectivité dans leur mise en œuvre.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	30 000€ H.T.
----------------------------	--------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Mission d'ingénierie- recours à des énergies renouvelables sur le parc d'activités de la Porte d'Opale	30 000	- DETR  -Fonds propres CCRA	10 500  19 500	35%  65%
Coût total de l'opération	30 000 €	<b>Total Recettes</b>	30 000€	100 %

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Janvier 2022
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Juin 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Janvier 2022-Juillet 2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 11

Intitulé du projet : SOUTENIR LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PROXIMITE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input checked="" type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal (CPETI) dans la cadre d'une convention avec la Communauté de Communes de la région d'Audruicq

Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet :** territoire communautaire

**Contexte :** Depuis plus 20 ans, la CCRA met en œuvre une politique de soutien aux activités économiques de proximité. Cela se décline au travers du partenariat avec le Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal (CPETI) ou par un dispositif d'aides financières aux projets (cadre des programmes FISAC et LEADER). La crise sanitaire de 2020/2021 a révélé la nécessité d'enrichir cette politique de nouveaux axes d'interventions.

Le 1<sup>er</sup> volet porte sur la nécessaire prise en compte des enjeux associés aux usages du numérique dans les activités commerciales et artisanales. L'enjeu est de saisir localement ces évolutions et de permettre au plus grand nombre de professionnels de mieux maîtriser ces outils tant individuellement que collectivement.

Le 2<sup>nd</sup> volet vise à renforcer la démarche globale d'animation commerciale du territoire pour stimuler « la consommation locale ». En lien avec les démarches conduites sur les bourgs d'Audruicq et d'Oye-Plage retenus dans l'appel à projets Centre-ville / Centre-Bourg de la Région Hauts de France, il est proposé de renforcer l'animation collective avec et au plus près des professionnels.

**Objectifs :**

- Soutenir et accompagner les activités économiques de proximité dans une perspective d'emplois, de richesses et de structuration du territoire (centres bourgs / centres villages)
- Prendre en compte les évolutions des modes de consommations et les usages numériques dans les activités économiques locales

**Descriptif détaillé :**

Action 1 : Accompagner le territoire et nos commerçants, artisans, TPE dans « leur » transition numérique par :

- une approche individualisée auprès des professionnels pour les accompagner très concrètement dans cette transition
- une approche collective pour développer de nouveaux outils de promotion et de vente de type « place de marché »

Action 2 : renforcer la dynamique d'animation collective portée par le CPETI par la création un poste de manager du commerce à l'échelle intercommunale.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	60 000 € H.T.
----------------------------	---------------

## 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Manager du commerce	40 000€	- Région Hauts de France	30 000€	50%
		- Banque des Territoires	15 000€	25%
		- CCRA	15 000€	25%
Place de marché	20 000€			
Coût total de l'opération	60 000 €	<b>Total Recettes</b>	<b>60 000€</b>	<b>100 %</b>

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 12

Intitulé du projet :

OPERATION FISAC

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	X
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI :	
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	
Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet :** territoire communautaire

**Contexte :** Depuis le 20 janvier 2018 un programme FISAC est mis en œuvre par le Sympac en lien avec les EPCI et en particulier la CCRA. Ce dernier a pour ambition d'apporter un soutien aux acteurs locaux du commerce et de l'artisanat (Union commerciale, Cpeti...). Un dispositif de soutien aux entreprises est également mis en place.

**Objectifs :**

- Renforcer et conforter l'offre commerciale et artisanale de proximité
- Aider les entreprises dans leurs projets d'adaptation et de développement

**Descriptif détaillé :** Plus concrètement, le programme FISAC permet de mobiliser sur le territoire de la CCRA des aides publiques pour les opérations suivantes :

- soutien au programme d'actions du CPETI
- . aides aux investissement des entreprises. Un cofinancement est assuré par la CCRA pour permettre aux entreprises de bénéficier des aides FISAC voire également de celles du programme LEADER.

**Résultats attendus :**

- Conforter l'offre commerciale et artisanale locale
- soutien aux entreprises
- conforter l'organisation du territoire (Bourgs centres, villages relais)

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	658 429€ H.T.
----------------------------	---------------

## 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Plan d'actions du CPETI /CCRA	193 429 €	- FISAC	68 986 €	10,4%
Aides aux investissements des entreprises	450 000 €	- Fonds propres UC Audruicq	12 000 €	2%
Plan d'actions UC Audruicq	15 000 €	- Fonds propres Entreprises - CCRA /CPETI	360 000 € 217 443 €	54,6% 33%
Coût total de l'opération	658 429,00	Total Recettes	658 429,00€	100 %

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	20 Janvier 2018
Date prévisionnelle de fin de travaux :	
Dates prévisionnelles des dépenses :	31 décembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 13

**Intitulé du projet : REQUALIFICATION ENTREE DE VILLE ZACOM ET ECOQUARTIER EN LIAISON AVEC LE CENTRE BOURG**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	<b>Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable</b>	X
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Commune d'OYE-PLAGE	
Adresse postale précise :	87 place de l'Union européenne
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03121464343
Adresse mél :	secretariatdumaire@oye-plage.fr

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Descriptif succinct du projet et objectifs :

La SARL STILNOR a déposé en date du 11/02/2021 un Permis d'Aménager aux fins de réaliser une zone commerciale constituée de 3 lots, sise à Oye-Plage, avenue Paul Machy sur les parcelles cadastrées BE 72, BE 73, BE 74, BE84p et BE 85p pour une superficie totale d'environ 46 800 m<sup>2</sup>. Ce projet doit permettre l'accueil d'activités commerciales de proximité et de proposer une offre qui limite l'évasion commerciale vers le Calaisis et le Dunkerquois au profit de l'économie locale et des habitants de la commune.

Les terrains concernés par l'aménagement commercial présentent les caractéristiques pédologiques d'une zone humide. La réglementation impose donc de compenser la zone humide impactée par le projet. La compensation sera réalisée sur site, sur des terrains voisins du projet qui sont de propriété communale. La surface aménagée s'étendra sur 4.62 ha et la surface dédiée à la compensation de la zone humide sur 6.94 ha (soit une compensation à hauteur de 150%).

Parallèlement, la Ville d'Oye-Plage souhaite réaménager son entrée de ville sur la RD 940 permettant les accès à l'écoquartier Porte des Petits Moulins et la Zone d'Aménagement Commerciale sur le domaine public routier départemental :

- aménagement du carrefour avec « tourne à gauche » et feux tricolore ;
- création d'un réseau d'assainissement pluvial ;
- création de trottoir avec mise en place de borduration.

Cette opération intégrera un cheminement piéton, un plan d'éclairage public et s'inscrit dans un projet plus global de requalification de l'entrée de ville.

L'ensemble du traitement a pour objet de sécuriser les déplacements routiers et piétons sur cette portion de départementale très fréquentée, qui plus est de délestage en cas de fermeture ou blocage de l'A16.

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	900.000 € H.T.
----------------------------	----------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
	900.000 €	Conseil Départemental	200.000	22,22
		Nexity	189.000	21,00
		Commune	511.000	56,78
		Etat	A définir	
Coût total de l'opération	900.000,00 €HT	Total Recettes	900.000,00	100 %

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	2022
Date prévisionnelle de fin de travaux :	
Dates prévisionnelles des dépenses :	

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 14

Intitulé du projet :

**ACHAT ET REHABILITATION DU CAFE DE LA PLACE POUR LA CREATION D'UNE BOULANGERIE ET D'UN ESPACE MULTISERVICES**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 5	<b>Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

ZUTKERQUE	
Adresse postale précise :	68/84 La Place 62370 ZUTKERQUE
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	
N° de téléphone :	03 21 35 32 62
N° de télécopie :	
Adresse mél :	

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Pour la sauvegarde d'un des derniers commerce de proximité et un redynamise du centre bourg :

PHASE 1 : l'achat du bâtiment, du bail commercial et de la licence IV.

La réhabilitation du bâtiment permettra l'ouverture d'un espace multiservices : café, boulangerie, épicerie.

Le coût prévisionnel de la réhabilitation est en cours d'évaluation, il est au minimum d'environ 498 516€ HT.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération achat phase 1 :	183 900 € H.T.
---------------------------------------------	----------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT T.T.C	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Achat de l'immeuble au 83 La Place et frais d'actes	137 900€	- Subvention FARDA Département - Fonds Européens Leader - Région - Commune	41 370€ 36 780€ 45 975€ 45 975€ 15 800€	22% 20% 25% 25% 8%
Achat du fonds de commerce et licence et frais d'actes	48 000€			
Coût total de l'opération	185 900€	<b>Total Recettes</b>	185 900€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Fin 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Juin 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 14 bis

Intitulé du projet :

REHABILITATION DU CAFE DE LA PLACE POUR LA CREATION D'UNE BOULANGERIE ET D'UN ESPACE MULTISERVICES

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input checked="" type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI :	
Adresse postale précise :	68/84 La Place 62370 ZUTKERQUE
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	
N° de téléphone :	03 21 35 32 62
N° de télécopie :	
Adresse mél :	mairiedezutkerque@wanadoo.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Pour la sauvegarde d'un des derniers commerce de proximité et un redynamise du centre bourg :

La réhabilitation du bâtiment permettra l'ouverture d'un espace multiservices : café, boulangerie, épicerie.

Le coût prévisionnel de la réhabilitation est en cours d'évaluation, il est au minimum d'environ 498 516€ HT.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération:	498 516.04 € H.T.
---------------------------	-------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Travaux	<b>498 516.04 € HT</b>	- Subvention DETR - Subvention Etat DSIL - Région - Commune	174480.61€ 99 703.21€ 124 629.01€ 99 703.21€	35% 20% 25% 20%
Coût total de l'opération	<b>498 516.04 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>498 516.04 €</b>	<b>100 %</b>

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Fin 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Septembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 15

**Intitulé du projet :** Installation d'une pompe à chaleur à la piscine intercommunale d'Audruicq pour le chauffage du hall bassin

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	x
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
<b>Axe transverse</b>	<b>Écoles du territoire</b>	x
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'AUDRUICQ

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

##### Contexte :

Construite en 1979, la piscine située à Audruicq est le premier équipement devenu intercommunal du territoire. Cette compétence prise de manière volontariste marque la solidarité des communes à destination de tous les habitants et toutes les générations du territoire.

L'investissement de la communauté de communes, au sens propre comme au sens figuré, fait de cet équipement l'épicentre de la politique sportive de l'intercommunalité (la compétence sport restant l'apanage des communes).

Cet équipement, comme tout équipement aquatique, doit assurer un certain bien-être pour les usagers et il important que les températures de l'eau et celles de l'air soient adaptées aux activités proposées. Néanmoins, le chauffage d'une piscine représente un coût en énergie très important (environ 2.000 € HT par mois pour le gaz) et tout est fait pour réduire cette facture énergétique.

En 2012 déjà, un important programme de travaux a déjà permis de réduire les consommations de gaz avec l'installation d'une pompe à chaleur pour la partie chauffage.

Désormais, avec l'évolution des technologies, le but de ce nouveau programme de travaux est de récupérer les calories qui actuellement sont évacuées vers l'extérieur (extraction d'air pour limiter une hygrométrie importante) et de les réinjecter dans une pompe à chaleur qui assurera le chauffage du bâtiment, hormis le chauffage de l'eau. Un gain de 50 % est attendu.

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	70.000 € H.T.
----------------------------	---------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Installation d'une pompe à chaleur	70K€	- SUBVENTION ETAT (ADEME, DDJS, DETR/DSIL)  - FINANCEMENT CCRA	56 K€  14 K€	80%  20 %
Coût total de l'opération	70K€	Total Recettes	70 K€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	NOVEMBRE 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	
Dates prévisionnelles des dépenses :	MARS 2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 16

Intitulé du projet : ETANCHEITE ISOLATION RESTAURANT SCOLAIRE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
<b>Axe transverse</b>	<b>Écoles du territoire</b>	X
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Commune d'OYE-PLAGE	
Adresse postale précise :	87 place de l'Union européenne
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03121464343
N° de télécopie :	
Adresse mél :	secretariatdumaire@oye-plage.fr

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

### Descriptif succinct du projet et objectifs :

La toiture terrasse dont le complexe d'étanchéité est devenu vieillissant cause des infiltrations régulières dans le bâtiment pouvant impacter les règles d'hygiène dans la cantine.

Les travaux comprennent :

la dépose du complexe d'étanchéité et de l'isolation existante,

la fourniture et pose d'une étanchéité bicouche en bitume élastomère SBS autoprotégée,

la mise en œuvre d'un isolant polyuréthane R:4,50m<sup>2</sup>.K/W,

le remplacement des lanterneaux d'éclairage et des gouttières/descentes d'eaux pluviales.

Objectif : Retrouver une toiture terrasse complètement étanche et réduire les déperditions thermiques en améliorant l'isolation

## 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	<b>48.842,15 € H.T.</b>
----------------------------	-------------------------

## 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Travaux	<b>48.842,15</b>	- DETR - Commune	12.210,54 36.631,61	25 75
Coût total de l'opération	<b>48.842,15€</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>48.842,15€</b>	<b>100 %</b>

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Juillet 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Août 2021
Dates prévisionnelles des dépenses :	Septembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 17

Intitulé du projet : CREATION D'UNE SALLE DE SPORTS A PROXIMITE DU COLLEGE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	X
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	X
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
<b>Axe transverse</b>	<b>Écoles du territoire</b>	X
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Commune d'OYE-PLAGE	
Adresse postale précise :	87 place de l'Union européenne
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03121464343
N° de télécopie :	
Adresse mél :	secretariatdumaire@oye-plage.fr

#### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

### Descriptif succinct du projet et objectifs :

La commune d'Oye-Plage est sous-dotée en salles de sports pour satisfaire tous les besoins y compris ceux du collège ansérien qui à la différence des communes d'Audruicq et de Marck du canton de Marck ne dispose pas de salle. Le collège utilise la salle sportive communale De Rette qu'il partage avec les 3 écoles primaires communales, les associations locales sportives et les accueils de loisirs communaux. Cette situation est problématique en plusieurs points :

- la priorité donnée au collège dans les créneaux horaires de ladite salle ne permet de couvrir que 40% des besoins des écoles primaires et maternelles ;
- les accueils de loisirs communaux 3-17 ans n'ont accès à la salle que périodiquement ;
- les conditions d'accès pour les différents clubs sportifs sont restreintes en termes de volumes horaires et peu adéquates aux besoins techniques.

La construction d'une salle sportive polyvalente dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais permettrait :

- au collège de disposer d'un équipement conforme et pouvant accueillir toutes les disciplines pouvant être pratiquées dans le temps scolaires ;
- à la Commune d'Oye-Plage de mieux répondre aux besoins des pratiques locales ;
- de désengorger la salle De Rette et de la rendre ainsi plus accessible aux écoles primaires et maternelles ainsi qu'aux accueils de loisirs communaux.

## 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	4.014.335 € H.T.
----------------------------	------------------

## 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Travaux	3.248.635	Conseil Départemental Commune et autres financeurs	1.500.000	37,37 %
Honoraires	433.300		2.514.335	62,63 %
Tolérance et révision	292.400			
Divers	20.000			
Coût total de l'opération	4.014.335	Total Recettes	4.014.335	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

## 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Mars 2022 (engagements novembre 2021)
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Mars 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Novembre 2021

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 18

**Intitulé du projet :**

Rénovation énergétique de l'école maternelle.

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

NORTKERQUE	
Adresse postale précise :	9, la Place, 62370 NORKTERQUE
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	CALAIS
N° de téléphone :	03.21.35.31.07
N° de télécopie :	/
Adresse mél :	<a href="mailto:mairie@nortkerque.fr">mairie@nortkerque.fr</a>

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :** Rénovation des classes de l'école maternelle accueillant 70 élèves répartis entre les petites et grandes sections. Ces bâtiments sont très vétustes et ne garantissent pas le respect des règles sanitaires en vigueur ni les conditions d'accessibilités. Les travaux à prévoir sont : la mise aux normes des installations électriques, l'isolation des murs, le changement des menuiseries et la mise en place d'une pompe à chaleur.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	118 148 € H.T.
----------------------------	----------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Poste 1 : pose d'une pompe à chaleur	27 950	- Etat : DETR	29 537	25
Poste 2 : Gros œuvre (isolation)	23 780	- Conseil Départemental	35 444	30
Poste 3 : Changement des menuiseries	57 161	- FDE	7 089	6
Travaux d'électricité	1 107	- Commune (Fonds propres)	46 078	39
Purificateurs d'air	8 150			
Coût total de l'opération	118 148 €	Total Recettes	118 148 €	100 %

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Août 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Avril 2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 19

Intitulé du projet :

Rénovation énergétique de l'école primaire de Bredenarde

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	X
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
<b>Axe transverse</b>	<b>Écoles du territoire</b>	X
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

AUDRUICQ	
Adresse postale précise :	270 Place du GL de Gaulle
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Canton de Marck en Calaisis
N° de téléphone :	0321460660
N° de télécopie :	0321460661
Adresse mél :	Contact@ville-audruicq.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :** L'école primaire du Groupe scolaire de Bredenarde date des années 70. Il accueille plus de 300 élèves répartis sur 14 classes. Ce bâtiment de type R+1 représente une surface de plancher de 2547 m2.

Dans le cadre du projet de la rénovation énergétique de cette structure, il est envisagé :

- D'isoler les murs par l'extérieur et de les revêtir par un bardage qualitatif.
- D'isoler la toiture –terrasse sur l'étanchéité existante.
- Procéder au remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures.

De moderniser les installations thermiques et électriques (création d'un réseau de chaleur -  
Installations de panneaux photovoltaïques.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	520 000.00 € H.T.
----------------------------	-------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Isolation murs et toiture	100 000	Commune d AUDRUICQ ETAT (DETR ) FDE+CEE	373 000	71.7%
Remplacement menuiseries	280 000		130 000	25%
Modernisation installations thermiques et électriques	140 000		17 000	3.3%
Coût total de l'opération	520 000 €	Total Recettes	520 000 €	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Juillet 2022
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Juillet 2023
Dates prévisionnelles des dépenses :	Aout 2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 20

**Intitulé du projet : UNE STRATEGIE DE MOBILITE DURABLE**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

<b>NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI : Communauté de Communes de la région d'Audruicq</b>	
Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet** : Territoire communautaire

**Contexte** : La démarche, en cours de finalisation, d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial a souligné les enjeux liés aux déplacements. Sur la CCRA 70% des actifs se déplacent quotidiennement hors du territoire pour rejoindre leur lieu de travail, l'offre en transport en commun est très limitée. Ces déplacements s'effectuent essentiellement en voiture, l'autosolisme est très important. Cette situation a des répercussions sur le bilan carbone du territoire, les émissions de GES et de polluants atmosphériques et sur la santé des habitants. Par ailleurs dans ce contexte rural, la mobilité de publics fragilisés ou non motorisés est une réelle problématique.

Au-delà des opérations déjà conduites (création d'aires de covoiturage), l'enjeu est de définir une stratégie mobilité à l'échelle communautaire. Le conseil communautaire de la CCRA a décidé par délibération en date du 18 mars 2021 la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité ». L'ambition de cette opération de donc décliner de manière opérationnelle et concrète cette nouvelle politique communautaire.

**Objectifs** :

- Mobilisation d'élus, d'habitants et d'acteurs locaux sur les problématiques de mobilité,
- Développement des usages partagés de la voiture en particulier pour les habitants qui travaillent hors du territoire
- Déploiement des mobilités actives pour les déplacements de courte distance
- Développement de nouveaux services de mobilité solidaire adaptés à chaque étape de la vie.

**Descriptif détaillé** : Engager une démarche participative de réflexion mobilisant les élus communautaires, les élus communaux et les habitants : « démarche mobilité » avec l'appui de Territoires Conseils (service de la Banque des Territoires).

- Analyse de la situation avec une prise en compte des différents publics
- Exploration de solutions mobilité adaptées aux contraintes et aux ressources du territoire
- Elaboration d'une feuille de route comprenant des actions de différentes natures, mobilisant la collectivité et les partenaires concernés, intégrant la communication et la sensibilisation des publics

**Résultats attendus** :

- Apporter des éléments de réponses concrets aux divers enjeux environnementaux et sociaux de la mobilité

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	0 € H.T.
----------------------------	----------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Intervention de Territoires Conseils		CCRA	Mobilisation des équipes	

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 21

**Intitulé du projet : DEVELOPPER LE SYSTEME VELO**

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

**NOM de la COMMUNE ou de l'EPCI : Communauté de Communes de la région d'Audruicq**

Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet** : territoire communautaire

**Contexte** : La démarche, en cours de finalisation, d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial a souligné les enjeux liés aux déplacements. Sur un territoire rural périurbain comme celui de la CCRA ceux-ci s'effectuent essentiellement en voiture, même pour des déplacements de très courte distance. Cette situation a des répercussions sur le bilan carbone du territoire, les émissions de GES et de polluants atmosphériques et sur la santé des habitants. L'enjeu est donc de créer les conditions d'un usage croissant des pratiques « vélo » sur le territoire. Le projet a pour ambition de développer une approche globale intégrant une dimension planification et aménagement, une dimension service et intermodalité et une dimension mobilisation et communication.

**Objectifs** : L'objectif général est de définir et mettre en œuvre un programme pluriannuel qui permette de :

- Poser les bases d'un réseau cyclable efficace et sécurisant sur le territoire communautaire
- S'adapter aux besoins de divers publics cibles : scolaires, familles, séniors, actifs...
- Développer les services autour du vélo pour accompagner la pratique au quotidien (atelier de réparation, location de vélo à assistance électrique...)
- Etudier les conditions d'une intermodalité (vélo / train – vélo / covoiturage)
- Définir et mettre en œuvre un programme de communication et de mobilisation (événements, valorisation des pratiques et des initiatives...)

**Descriptif détaillé** : Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :

**1-renforcer l'ingénierie de la Communauté de Communes par le recrutement d'une personne nouvelle en CDD pour une durée de 3 ans dont les missions auront pour buts :**

- l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives et en particulier « cyclables ». Ce schéma visera à continuité / cohérence des itinéraires, prendra en compte les aménagements nécessaires pour sécuriser la pratique, stationnements, jalonnements en mixant les usages touristiques et « utilitaires »
- la concertation avec les habitants, les communes pour recueillir les avis des cyclistes (actuels ou en devenir), identifier les déplacements possibles à vélo entre les lieux de résidence et les centres d'intérêts (écoles, commerces, services...)
- la coordination et la mise en œuvre d'un programme de mobilisation des habitants qui traverse l'ensemble des services communautaires.
- l'animation de groupes de réflexion en lien avec les partenaires afin de construire et/ou expérimenter des solutions « inédites localement » pour répondre aux enjeux identifiés.
- l'évaluation des politiques mises en œuvre

**2-mettre en œuvre un programme d'actions annuel**

- achats d'un 1<sup>er</sup> parc de vélos à assistance électrique pour la mise en place d'un dispositif de location longue durée
- programme de communication et d'événementiels pour encourager la mobilisation des publics

**Résultats attendus :**

- doter le territoire d'un « plan vélo » pluriannuel
- développement significatif des déplacements à vélo
- élargissement de l'offre de services connexes aux usages « quotidiens » du vélo

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	75 000 € H.T.
----------------------------	---------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Agent contractuel (année1)	40 000€	- ADEME (AAP AVELO2) - CCRA	30 000€ 10 000€	75% 25%
Programme d'actions (année 1) Parc de VAE Communication / événementiels	25 000€ 10 000€	- ADEME (AAP AVELO2) -CCRA	21 000€ 14 000€	60% 40%
Coût total de l'opération	75 000 €	<b>Total Recettes</b>	<b>75 000 €</b>	<b>100 %</b>

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Fin 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 22

Intitulé du projet :

Requalification de la rue Calais

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	x
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	
Axe transverse	Écoles du territoire	
<b>Axe transverse</b>	<b>Mobilité</b>	x
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

SAINT FOLQUIN	
Adresse postale précise :	4 Rue De L'église, 62370 Saint-Folquin
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	0321355437
N° de télécopie :	0321362488
Adresse mél :	mairie.de.st.folquin@wanadoo.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

#### Descriptif succinct du projet et objectifs :

Le projet comprend la réalisation d'une liaison piétonne de largeur minimale de 1,50m.

Un platelage suspendu au-dessus du Drack est prévu. En matière de sécurité nous envisageons au niveau de carrefour de la rue de l'OIE la mise aux normes des passages protégés, un aménagement de type feux tricolores au niveau de l'école.

### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	658 247, 20 € H.T.
----------------------------	--------------------

### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Lot voirie assainissement (STPP)	213 648,50 €	DSIL DETR  Région fonds de relance	151 059, 87 €	
Lot réseaux (HP ELEC)	138 118,70 €		95 219,05 €	
Lot aménagements paysagers ( SEVE )	270 000,00 €	Département	150 000,00 €	
Maîtrise d'œuvre (BPH)	36 480, 00 €	FDE  Commune	59 772, 82 € 48 765, 20 € 153 430,26 €	
Coût total de l'opération	658 247,20 €	Total Recettes	658 247,20 €	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	15 AVRIL 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	15 DECEMBRE 2021
Dates prévisionnelles des dépenses :	JUIN 2021 à JUIN 2022

## Programmation 2021

### FICHE ACTION n° 23

Intitulé du projet : MAISON DANS LA DUNE

#### 1. TYPE D'OPERATION : cocher la case correspondante

Orientation 1	Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau	
Orientation 2	Un territoire qui cultive son histoire nourricière	
Orientation 3	Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique	
Orientation 4	Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants	
Orientation 5	Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable	<input checked="" type="checkbox"/>
Axe transverse	Écoles du territoire	
Axe transverse	Mobilité	
Projet territorial	Opération Grand Site autour du platier d'Oye	<input checked="" type="checkbox"/>
Projet territorial	Réaménagement du canal d'Audruicq	

#### 2. COLLECTIVITE SOLICITANT LA SUBVENTION

Communauté de Communes de la région d'Audruicq	
Adresse postale précise :	66 place du Général De Gaulle, 62370 Audruicq
Trésorerie compétente :	Audruicq
Arrondissement administratif :	Calais
N° de téléphone :	03 21 00 83 83
N° de télécopie :	
Adresse mél :	communaute-reg-audruicq@ccra.fr

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

**Descriptif succinct du projet et objectifs :**

**Localisation du projet** : Oye-Plage

**Contexte** : Propriété de la Communauté de Communes, la Maison dans la Dune est directement associée à l'espace de nature de renom « la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye ». Le projet a l'ambition de faire cet équipement, un lieu de sensibilisation aux enjeux de développement durable. La Maison dans la Dune fait partie intégrante du schéma de développement touristique adopté par la CCRA en 2018 et qui affirme sa vocation stratégique de porte d'entrée touristique du territoire. Il s'agit donc d'un projet mêlant à la fois préservation d'un site d'intérêt écologique, développement de l'attractivité territoriale et pédagogie auprès des jeunes publics sur la sensibilisation aux enjeux du changement climatique et de la préservation de la biodiversité.

**Objectifs** :

- Renforcer l'attractivité touristique d'un territoire rural
- Disposer sur le territoire d'un lieu dédié à l'offre touristique et à l'environnement
- Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- Promouvoir un tourisme durable

**Descriptif détaillé** : Plus concrètement, le projet porté par la CCRA vise à **rénover les bâtiments existants vétustes et dégradés afin d'améliorer l'accueil des publics**.

Autour de cette opération de travaux il s'agira également de :

- Proposer une lecture et interprétation du site afin de préparer à la découverte de la Réserve du Platier d'Oye mais aussi d'inscrire le site dans un territoire plus large, celui de la CCRA ;
- Construire une offre de visites respectueuses des espaces protégés et de « sensibilisation aux enjeux du développement durable » pour des publics individuels ou des groupes. Cette offre sera construite en partenariat avec Eden 62, le Conservatoire du littoral ainsi que les Guides Nature du Platier d'Oye ;
- Créer un lien étroit entre la structure et les partenaires éducatifs locaux ;
- Incrire cet équipement dans un réseau de sites nature à l'échelle du territoire via des actions innovantes pour favoriser l'accessibilité et l'éco-mobilité des visiteurs.

**Résultats attendus** :

- Favoriser le rayonnement touristique du territoire à l'extérieur de ses frontières ;
- Développer la pédagogie autour des enjeux de développement durable et de préservation des espaces naturels sensibles ;
- Devenir un lieu de référence sur le territoire en termes de tourisme durable.

#### 4. COUT PREVISIONNEL HORS TAXES DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

Coût H.T. de l'opération :	560 000 € H.T.
----------------------------	----------------

#### 5. PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT H.T.	FINANCEMENT	MONTANT H.T.	TAUX
Rénovation du bâtiment principal	334 000€	- Conseil Départemental (attribué)	200 000€	35.7
Sanitaires, préau d'accueil	35 000€	- Conseil Régional PRADET (sollicité)	148 000€	26.5
Cabane pédagogique	38 000€	- ETAT (sollicité FNADT)	100 000€	17.8
Matériaux	45 200€			
Chantier d'insertion	81 000€	- CCRA	112 000€	20
Missions complémentaires	27 800€			
Coût total de l'opération	560 000€	Total Recettes	560 000€	100 %

\*Le montant des acquisitions immobilières ou foncières éventuels doit être estimé par « FRANCE DOMAINE »

#### 6. ÉCHEANCIER DE REALISATION ET DES DEPENSES

Date prévisionnelle de début de travaux :	Novembre 2021
Date prévisionnelle de fin de travaux :	Fin 2022
Dates prévisionnelles des dépenses :	Novembre 2022